

Vulaines, le 29 janvier 2018

N° 12

TENNIS DE TABLE

CRITERIUMS REGIONAUX INDIVIDUELS B Adultes

I : DEROULEMENT

- *Les simples se jouent en deux phases : des poules de 3 ou 4 joueurs pour un tableau final par élimination direct.*
- *Le double Messieurs rassemble les Juniors Garçons, seniors et Vétérans.*
- *Le double Dames rassemble les Juniors Féminines, Dames et Vétérans Dames.*
- *Tous les matches se jouent en 3 manches gagnantes.*
- *Le simple Juniors Garçons est ouvert aux joueurs nés de **1997 à 2000***
- *Le simple Messieurs est ouvert aux joueurs nés de **1974 à 1996***
- *Le simple Vétérans I masculin est ouvert aux Joueurs nés de **1963 à 1973.***
- *Le simple Vétérans II masculin est ouvert aux joueurs nés de **1953 à 1962.***
- *Le simple Vétérans III masculins est ouvert aux joueurs nés en **1952** et avant.*
- *Le simple Juniors Filles est ouvert aux joueuses nées de **1997 à 2000***
- *Le simple Dames est ouvert aux joueuses nées de **1974 à 1996.***
- *Le simple Vétérans Dames 1 est ouvert aux joueuses nées en **1961 à 1973***
- *Le simple Vétérans Dames 2 est ouvert aux joueuses nées en **1960 et avant***
- *Les Joueurs devront assurer l'arbitrage des poules, plus un arbitrage par tableau final.*
- *Les licences individuelles devront être présentées obligatoirement : toute omission coûtera **20€** pour un adulte*

CONTROLE DES LICENCES A L'ARRIVEE DANS LA SALLE

II : QUALIFICATION AUX CRITERIUMS NATIONAUX

Les vainqueurs de chaque tableau ont droit au Titre de Champion d' Ile de France **UFOLEP**.

Les Régionaux sont qualificatifs pour les Individuels Nationaux qui auront lieu :

POUR LES " B " : les 28 et 29 AVRIL 2018 à ESTAIRES (59)

Le nombre de qualifiés aux Nationaux ne sera connu que le jour de l'épreuve.

La liste sera arrêtée sur place suivant les critères définis par les commissions Régionale et Nationale.

Les Départements devront confirmer au responsable Régional la participation de leur qualifiés aux Nationaux avant :

Le 26 MARS 2018 pour les B

Chaque Département recevra les directives du National pour le séjour, organisera le déplacement et l'hébergement à sa convenance

I : CONSIGNES VALABLES POUR LES CRITERIUMS REGIONAUX*

- a) Les poules établies à l'avance ne seront pas remaniées.
- b) Les poules seront distribuées avec les numéros de table. Chaque joueur devra se rendre à la table désignée sans consulter le Juge-Arbitre. Le 1^{er} désigné de chaque poule viendra chercher la feuille de match à la table d'arbitrage et fera commencer les matches à l'heure précise.
- c) **Tenue sportive et chaussures de sport obligatoire, et les joueurs fournissent leurs balles.**
- d) Les compétitions se dérouleront avec des balles de couleur **orange non fournies**.
- e) Nous comptons sur la participation effective de tous les qualifiés. En cas d'indisponibilité majeure, les Responsables Départementaux devront faire connaître le nom du ou des remplaçants au Responsable Régional **48 Heures** avant la date de la compétition.
Les poules n'étant pas modifiées, ce remplaçant quel que soit son classement prendrait la place du titulaire remplacé dans la poule où ce dernier se trouvait.
- f) **TOUT JOUEUR FORFAIT après le tour qualificatif, ne pourra prétendre participer à l'échelon supérieur**

TOUT FORFAIT NON REMPLACE SERA SANCTIONNE : (30 € Adultes,)

II : ORGANISATION (TENANT LIEU DE CONVOCATION)

Installations matériels : (tables, chaises, sonorisation, table d'arbitrage de pointage plaquettes, affichages).

Les organisateurs locaux du centre de : **MILLY (91),**

Tenue de table d'arbitrage : Les membres des Commissions Régionale, Départementales prévus :

Juge - Arbitre : Jean - Paul PIVERT

A. PECHIN, (informatique),

P MEUNIER, A. GUILLIOMET

- a) Les Responsables des tableaux simples lancent les poules de table et vérifient les tableaux par élimination directe selon les règles de placement habituelles.
- b) Les Responsables de tableau de doubles vérifient la formation des équipes et des tableaux de doubles selon les règles de valeur des équipes.
- c) Contrôle des licences : au plus tard une demi-heure avant le départ des tableaux simples par poules.

INFORMATION

Le Responsable Régional informe les joueurs qui ne sont pas en règle des sanctions non réglées de la saison passée qu'ils ne pourront participer aux Individuels 2018.

Le Responsable Technique Régional
UFOLEP de Tennis de Table

Jean - Paul PIVERT

Tel : 01.64.23.93.13.

Port : 06.81.82.23.72

Courriel : jp-pivert@orange.fr

CRITERIUMS INDIVIDUELS ADULTES

REGIONAUX B

DIMANCHE 11 FEVRIER 2018

**MILLY LA FORET (91)
Gymnase Jean Rostand
18 Rue de l'Hermitte**

HORAIRES sur 16 Tables

Juniors G, Messieurs, Vétérans I, Vétérans II et Vétérans III, Juniors F, Dames et Vétérans Dames 1 et 2

08 H 15	Contrôle des licences Messieurs, Vét. I, Vét. II, Vét.III et J G, de 08H15 à 08H45
09 H 00	Poules Messieurs, Vétérans I, Vétérans II, Vétérans III, Juniors G
10 H 00	Contrôle des licences. JF. Dames, Vétérans Dames 1et 2 de 09H45 à 10H15
10 H 30	Poules JF., Dames, Vétérans Dames 1 et 2
11 H 00	Début des Tableaux Messieurs, Vétérans 1, Vétérans 2 et Vétérans 3
11 H 30	Début des doubles Messieurs
12 H 00	Suite du tableau Double Messieurs
13 H 00	Suite des tableaux Double Messieurs et Doubles Dames
14 H 00	suite des tableaux
15 h 00	Début des ½ finales
15 H 30	Début des Finales
16 H 00	Suite des finales
16 H 30	Suite des finales
17 H 15	Lecture du Palmarès, remise des récompenses et Qualifications Nationales